

PLU

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MAD & MOSELLE

Plan des périmètres sanitaires et agricoles

Flirey

Echelle : 1:7 000

Edition du document	Date de référence	Procédure en cours
06/03/2008	Prescription de la procédure DCC 28 mai 2009	
	Projet arrêté du PLU DCC 06 mars 2009	

Communauté de communes de Mad & Moselle
26 rue Henri Poulet
54420 THIAUCOURT-REGNIEVILLE

AUR AGENCIE D'URBANISME
d'AGGLOMERATION DE MONSE

- Limite communale
 - Parcelle cadastrale
 - Bâti
 - Batiments agricoles générant un périmètre
- Périmètre sanitaire agricole :
- 50 mètres (Règlement sanitaire départemental)
 - 100 mètres (ICPE)

